



**EPSM**  
de la Sarthe  
Établissement Public de Santé Mentale

# Livret *de* présentation

Pôle Ambulatoire





# Contacts

---

## Pôle Ambulatoire

---

<b>Chef de Pôle : Dr Matthieu GROS</b> .....	Activité de chefferie de pôle .....	5131
	Activité clinique .....	6405
<b>Cadre supérieur de Pôle : François ZIMMERMANN</b> .....		5653
<b>Cadre adjointe de Pôle : Marie PERRIN</b> .....	02 43 78 57 86 /	3736
<b>Secrétariat de Pôle : Natacha LEBATTEUX</b> .....		5131

---

## Direction des Affaires Médicales et Juridiques

---

<b>Directeur : Sabri ABED</b> .....		5271
<b>Assistante de direction : Angéline BLOND</b> .....		5189
<b>Adjoint des cadres : Élodie TESSIER</b> .....		5103
<b>Gestionnaire : Cécile LOPEZ-DIAZ</b> .....		5268





# SOMMAIRE

<b>01</b>	Présentation générale .....	Page 06
<b>02</b>	Les Centres Médico-Psychologiques ( <i>CMP</i> ) .....	Page 08
<b>03</b>	Les Hôpitaux de Jour ( <i>HJ</i> ) .....	Page 12
<b>04</b>	Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel ( <i>CATTP</i> ) .....	Page 17
<b>05</b>	Les équipes mobiles .....	Page 19
<b>06</b>	La Consultation Rapide d'Évaluation Psychiatrique ( <i>CREP</i> ) .....	Page 24
<b>07</b>	Les services de soins spécialisés pour des filières de soins spécifiques .....	Page 25

# Présentation générale

L'offre de soins du pôle ambulatoire s'adresse à **toute personne en difficulté psychique résidant en Sarthe.**

- Le pôle ambulatoire s'organise autour de plusieurs services de soins. Il propose des **soins individualisés** en fonction des besoins de chaque patient et organise des actions de **prévention**, de **diagnostic**, de **consultation en centre médico-psychologique**, des soins en **hôpital de jour**, en **centre d'accueil thérapeutique à temps partiel** ainsi que des soins de **proximité** avec des interventions à domicile par des **équipes mobiles**.
- Il s'assure également des missions de **soins psychiatriques à la maison d'arrêt** ainsi que **sur la structure d'accompagnement à la sortie** des Croisettes.
- Le pôle ambulatoire articule les parcours de soins des patients adultes sarthois notamment avec les services du Pôle d'Hospitalisation Adulte et Psychiatrie de la Personne Âgée (PHAPPA) et du Pôle de Psychiatrie d'Urgence (PPU).
- De plus, il travaille en lien avec les autres acteurs de santé du territoire sarthois.



Le pôle ambulatoire est présent sur **l'ensemble du territoire de la Sarthe** avec une déclinaison des dispositifs cités ci-dessous.

Les différents **services de soins** qui composent **l'offre de soins du pôle ambulatoire** sont les suivants :

### **Les Centres Médico-Psychologiques (CMP)**

- > Les Centres Médico-Psychologiques en zone urbaine
- > Les Centres Médico-Psychologiques en zone rurale

### **Les Hôpitaux de Jour (HJ)**

- > Hôpital de Jour de Soins psychiatriques Intensifs ambulatoires (SIJ)
- > Hôpitaux de Jour polyvalents de soins psychiatriques généraux

### **Les Centres d'Accueil Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP)**

### **Les équipes mobiles**

- > Équipe Mobile de Réhabilitation psychosociale départementale (*EMR départementale*)
- > Équipe Mobile de Psychiatrie d'Accompagnement à Domicile (*EMPAD*)
- > Équipe Mobile de soins psychiatriques intensifs ambulatoires (*SPPID = Soins Psychiatriques de Particulière Intensité à Domicile*)
- > Équipe Mobile de Psychiatrie Précarité (*EMPP*)

### **La Consultation Rapide d'Évaluation Psychiatrique (CREP)**

### **Les services de soins spécialisés pour des filières de soins spécifiques**

- > La consultation Santé Mentale Exil et Précarité (SMEP)
- > L'Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP) et la Structure d'Accompagnement à la Sortie (SAS)
- > La Permanence d'Accès aux Soins en Psychiatrie (PASS-PSY)

# Les Centres Médico-Psychologiques (CMP)

Le pôle ambulatoire dispose de **Centres Médico-Psychologiques (CMP)** proposant des **consultations médico-psychologiques et sociales**, des **visites à domicile** et des **soins infirmiers**.

## Les CMP en zone urbaine

Les CMP sont positionnés sur la communauté urbaine du Mans :



## HORAIRES D'OUVERTURE



Lundi au vendredi



9h00 - 17h00

## MODALITÉS D'ADRESSAGE

Prise de contact direct  
avec le secrétariat médical  
du CMP correspondant  
(cf *annuaire interne*).

Le CMP est un **lieu de soins public sectorisé** proposant des consultations psychiatriques, psychologiques et infirmières à toute personne en difficulté psychique. Il existe une permanence infirmière qui permet de **recevoir des patients de manière non programmée**.

Les usagers sont accompagnés par une **équipe pluri-professionnelle** (psychiatres, cadre de santé, psychologues, infirmiers en pratique avancée, infirmier.es, assistant.es social.es, secrétaires).

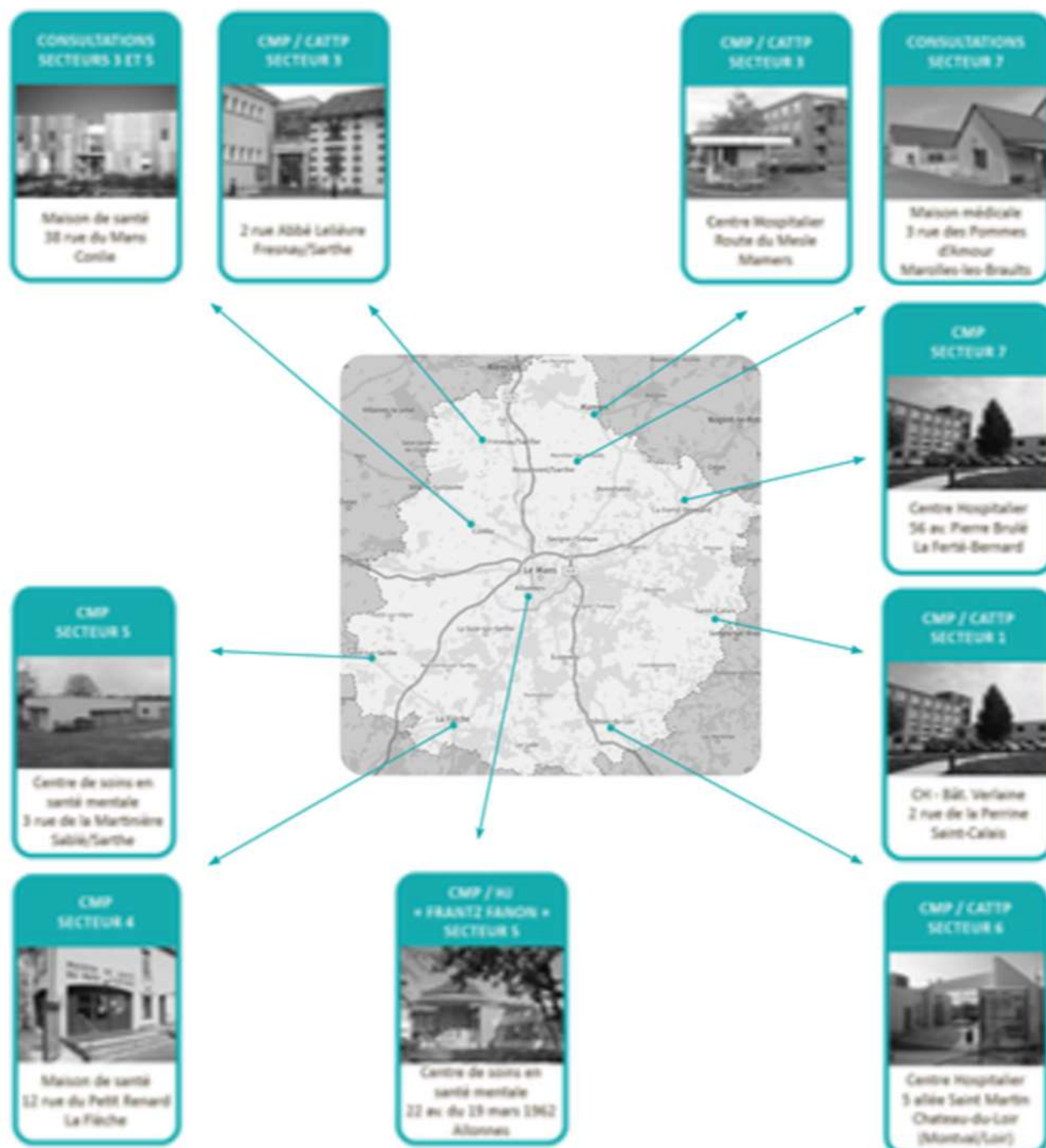
Le CMP peut s'articuler, en fonction des besoins de soins de l'utilisateur, avec d'autres services de soins (hôpital de jour, CATTP, hospitalisation complète, équipes mobiles, etc.).

## Et après... ?

L'offre de soins en zone urbaine évoluera autour d'un **regroupement des activités** au sein d'un Centre Ambulatoire de Psychiatrie Adulte (CAPA) situé boulevard Demorieux au Mans à proximité de la gare à l'horizon 2028. Ce projet vise à **faciliter l'accès aux soins, permettre une organisation harmonisée** des structures ambulatoires, et une **meilleure lisibilité de l'offre de soins** pour les **usagers** et les **partenaires** de l'EPSM de la Sarthe. Ce centre de soins aura la responsabilité de la population habitant sur Le Mans et sa proche couronne, dans une nouvelle organisation sectorielle plus étendue.

## Les CMP en zone rurale

Les CMP sont également positionnés sur l'ensemble de la périphérie rurale du département :



## HORAIRES D'OUVERTURE



Lundi au vendredi



10h00 - 16h00

## MODALITÉS D'ADRESSAGE

Prise de contact direct  
avec le secrétariat médical  
du CMP correspondant  
(*cf annuaire interne*).

Le CMP est un **lieu de soins public sectorisé** proposant des consultations psychiatriques, psychologiques et infirmières à toute personne en difficulté psychique. Il existe une permanence infirmière qui permet de **recevoir des patients de manière non programmée**.

Les usagers sont accompagnés par une **équipe pluri-professionnelle** (psychiatres, cadre de santé, psychologues, infirmiers en pratique avancée, infirmier.es, assistant.es social.es, secrétaires).

Le CMP peut s'articuler, en fonction des **besoins de soins de l'utilisateur**, avec d'autres services de soins (hôpital de jour, CATTP, hospitalisation complète, équipes mobiles, etc.).

Certains CMP en zone rurale bénéficient de **consultations avancées** à travers des **antennes ouvertes** de manière discontinue en semaine (exemple : consultations au sein de maisons médicales de santé).

## Et après... ?

L'offre de soins en zone rurale se structure progressivement autour de **centre de soins à responsabilité populationnelle**, dans des territoires qui seront redécoupés en **nouveaux secteurs de psychiatrie** à l'horizon 2027-2028. Les horaires d'ouverture seront élargis pour un accueil du public de 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi. Les CMP en zone rurale adosseront une **offre de psychiatrie adulte et de pédopsychiatrie**. Un **territoire d'expérimentation** est pour l'instant défini sur la partie EST de la Sarthe (Territoire EST La Ferté Bernard Saint Calais) d'ici fin 2026.

# Les Hôpitaux de Jour (HJ)

Le pôle ambulatoire dispose de **quatre hôpitaux de jour** proposant des **soins de consolidation** et/ou **de réhabilitation psychosociale** à la journée à destination des patients venant en soins depuis leur lieu de vie mais également des soins intensifs pour des patients en phase aigüe, subaigüe ou en voie de stabilisation.

Actuellement sectorisés, les hôpitaux de jour sont localisés sur la **zone urbaine du Mans** :



**Secteurs 1, 4 et 6**

56 rue Henri Lefevre, 72000 Le Mans



**Secteurs 3 et 7**

14 rue Monthéard, 72100 Le Mans



**Soins de réhabilitation psychosociale  
et de rétablissement**

35 bis rue James Pradier, 72000 Le Mans



**Secteur 5 et Soins Intensifs de Jour (SIJ)**

22 avenue du 19 mars 1962,  
72700 Allonnes

# Hôpitaux de Jour polyvalents sectorisés de soins psychiatriques généraux

## HORAIRES D'OUVERTURE



Lundi au vendredi



9h00 - 17h00

## MODALITÉS D'ADRESSAGE

Contact téléphonique ou mail à l'équipe soignante de l'HDJ correspondant (*cf annuaire interne*).

Validation médicale nécessaire d'un psychiatre de l'EPSM.

L'hôpital de jour s'adresse à des **personnes dont l'état de santé nécessite des soins pendant la journée** et qui sont en **capacité de vivre à leur domicile**.

Les hôpitaux de jour accueillent l'ensemble des usagers du département, qu'ils habitent en zone urbaine ou en zone rurale.

L'hôpital de jour constitue une **alternative à l'hospitalisation complète** permettant ainsi de maintenir la personne dans son environnement, de prévenir les périodes de crise (prévention secondaire), de prendre en charge des patients nécessitant une période de consolidation après une hospitalisation complète, d'accompagner des patients stabilisés cliniquement mais encore fragiles et vulnérables (prévention tertiaire).

En fonction de leurs besoins, les usagers viennent **une ou plusieurs journées par semaine**. Des objectifs de soins sont déterminés à leur admission et sont réévalués à un temps donné, garantissant une dynamique continue des soins. **La prise en charge est ainsi individualisée** avec un projet thérapeutique conjoint élaboré lors de la rencontre soignant-soigné.

La prise en charge se fait avec **l'accord du patient** mais n'exclut pas la possibilité d'accueillir des patients en programme de soins.

Les usagers bénéficient de soins délivrés par une équipe pluridisciplinaire et peuvent participer à des **activités thérapeutiques**, bénéficier d'**entretiens individuels**.

La constitution des groupes de patients accueillis n'est pas déterminée par un diagnostic posé mais plutôt par l'identification d'objectifs thérapeutiques communs.

Les objectifs de soins peuvent être :

- **A visée de progression** en vue de l'accroissement de l'autonomie.
- Des soins de **rétablissement** et de **réhabilitation** sont alors proposés au patient.
- A visée de **consolidation des acquis**.
- Des soins de consolidation et de maintien sont alors proposés au patient.

## *Et après... ?*

Début 2026, l'offre d'hôpital de jour sera regroupée sur **2 sites** seulement : le site Monthéard et le site Fanon. Puis, l'offre de soins des hôpitaux de jour évoluera autour d'un **regroupement des activités** au sein du Centre Ambulatoire de Psychiatrie Adulte (CAPA) situé boulevard Demorieux au Mans à proximité de la gare à l'horizon 2028. L'ensemble des hôpitaux de jour formera alors **un seul ensemble départemental d'hôpital de jour polyvalent**, avec un capacitaire de **50 places**, et continuera d'**accueillir l'ensemble des usagers du département**, qu'ils habitent en zone urbaine ou en zone rurale.



# Hôpital de Jour de Soins psychiatriques Intensifs ambulatoires (SIJ)

## HORAIRES D'OUVERTURE



Lundi au vendredi



9h00 - 17h00

## MODALITÉS D'ADRESSAGE

Contact téléphonique ou mail à l'équipe soignante de l'HDJ correspondant (*cf annuaire interne*).

Validation médicale nécessaire d'un psychiatre de l'EPSM.

Cet hôpital de jour est localisé sur le **centre de soins Frantz Fanon**, au 22 avenue du 19 mars 1962, 72700 Allonnes.

L'hôpital de Jour de Soins Intensifs (SIJ) s'adresse à des **personnes dont l'état clinique modifié est en rupture avec un état antérieur**, qui peut correspondre à une **situation de crise psychique** ou de **décompensation psychique** et qui ne relève pas de **l'urgence psychiatrique**.

Il existe pour l'utilisateur un besoin de soins majorés en termes de temporalité, de moyens et/ou de personnes, avec une notion de pluridisciplinarité nécessaire et une réactivité en terme d'accès aux soins.

**Les critères d'exclusion** (de non admission possible) sont les suivants : patient mineur de moins de 18 ans (sauf accord exceptionnel), patient présentant une intoxication aigüe (alcool, toxiques, médicaments), patient présentant une problématique clinique purement addictive (nécessite d'être orienté vers l'addictologie), patient présentant une instabilité psychomotrice trop importante et/ou des passages à l'acte auto/hétéro-agressifs, patient présentant une crise suicidaire active avec une évaluation du risque

suicidaire élevé (objectivé par une échelle d'évaluation du risque suicidaire), une absence de consentement éclairé du patient.

**Le SIJ accueille l'ensemble des usagers du département**, qu'ils habitent en zone urbaine ou en zone rurale.

Du fait de leur besoin majoré de soins, **les usagers viennent tous les jours de la semaine** pendant une **période de 3 semaines**. La prise en charge est individualisée avec un projet thérapeutique conjoint élaboré avec l'équipe pluridisciplinaire et réévalué de manière hebdomadaire.

La prise en charge se fait avec l'accord du patient mais n'exclue pas la possibilité d'accueillir des patients en programme de soins.

Les usagers bénéficient de soins délivrés par une équipe pluridisciplinaire et peuvent participer à des activités thérapeutiques, bénéficier d'entretiens individuels.

Le nombre de places au SIJ permet un **accueil de 12 personnes par jour**. La gestion des places au SIJ s'effectue via la cellule d'ordonnancement des séjours, garantissant ainsi la réactivité de ce service.

## *Et après... ?*

L'offre de soins du SIJ évoluera, comme pour les autres HDJ, autour d'un **regroupement des activités** au sein du Centre Ambulatoire de Psychiatrie Adulte (CAPA) situé boulevard Demorieux au Mans à proximité de la gare à l'horizon 2028. Son capacitaire sera de **15 places** et cet hôpital de jour filiarisé continuera d'**accueillir l'ensemble des usagers du département**, qu'ils habitent en zone urbaine ou en zone rurale.



# Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)

## HORAIRES D'OUVERTURE



Lundi au vendredi



9h00 - 17h00

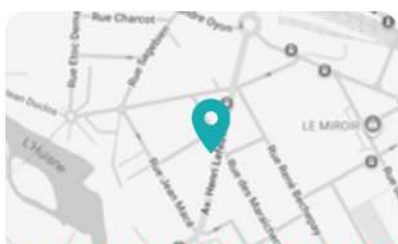
## MODALITÉS D'ADRESSAGE

Contact téléphonique ou mail à l'équipe soignante du CATTP correspondant (*cf annuaire interne*).

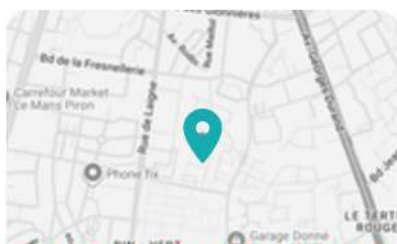
Validation médicale nécessaire d'un psychiatre de l'EPSM.

En complémentarité des hôpitaux de jour, le pôle ambulatoire dispose de **Centres d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)** qui proposent des soins dans et hors des murs de l'EPSM au sein même des tissus associatifs de la ville du Mans et des territoires ruraux.

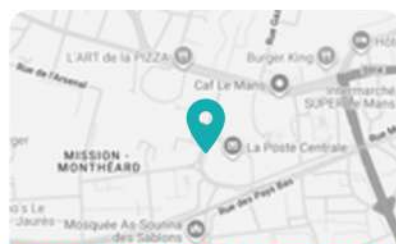
Ils sont positionnés :



54 rue Henri Lefeuve,  
72000 Le Mans



35 bis rue James Pradier,  
72000 Le Mans



14 rue Monthéard,  
72100 Le Mans

Le CATTP s'adresse à des personnes dont **l'état de santé nécessite des actions thérapeutiques de soutien** ou simplement un accueil **favorisant leur réadaptation sociale et leur réinsertion vers la cité**. Les actions de soins visent entre autres à maintenir ou favoriser **une existence autonome, favoriser les approches relationnelles, la communication et l'affirmation de soi**.

Les CATTP accueillent l'ensemble des usagers du département, qu'ils habitent en zone urbaine ou en zone rurale.

En fonction de leurs besoins, les usagers viennent **une ou plusieurs demi-journées par semaine**. Des objectifs de soins sont déterminés à leur admission et sont réévalués à un temps donné, garantissant une dynamique continue des soins. La prise en charge est ainsi individualisée avec un projet thérapeutique conjoint élaboré lors de la rencontre soignant-soigné.

La prise en charge se fait avec l'accord du patient mais n'exclue pas la possibilité d'accueillir des patients en programme de soins.

Les usagers bénéficient de soins délivrés par une équipe pluridisciplinaire (psychiatre, cadre de santé, infirmier.es, aide.s soignant.es, ASHQ).

Les propositions de soins du CATTP sont **adaptées aux besoins des populations identifiées** et opèrent à **3 échelons géographiques** complémentaires :

- Dans les locaux de l'ÉPSM, partagés avec les HDJ, pour des activités nécessitant un équipement spécifique.
- Dans la cité en zone urbaine pour des activités de soins avec supports variés (corporel, culturel, etc.) intégrés à la vie sociale urbaine.
- Dans la cité en zone rurale pour des activités avec supports variés intégrés à la vie sociale locale.

Un usager peut être pris en charge conjointement en HDJ et en CATTP dans son projet individualisé de rétablissement.

### *Et après... ?*

L'offre de soins des CATTP évoluera autour d'un **déploiement progressif en 2026-2027 à l'échelle du département** selon les différents échelons géographiques précités. Le capacitaire cible est de **100 places journalières** de CATTP **réparti sur l'ensemble du territoire**, avec une offre de soins adossée au CAPA en zone urbaine et adossée aux centres de soins périphériques en zone rurale.



# Les équipes mobiles

Le pôle ambulatoire se dote **d'équipes spécialisées dans l'accompagnement de patients au sein de leur environnement**. Ces équipes mobiles interviennent sur les champs suivants :

- La réhabilitation psychosociale via l'Équipe Mobile de Réhabilitation départementale (EMR départementale)
- Le maintien de la stabilité psychique via l'Équipe Mobile Psychiatrique d'Accompagnement à Domicile (EMPAD)
- Les soins psychiatriques intensifs à domicile via le Service Psychiatrique de Particulière Intensité à Domicile (SPPID)
- Les situations des usagers les plus précaires via l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) et la Permanence d'Accès aux Soins de Santé dans le champ de la psychiatrie (PASS-Psy)

## L'Équipe Mobile de Réhabilitation psychosociale départementale (EMR départementale)

### HORAIRES D'OUVERTURE



Lundi au vendredi



9h00 - 17h00

### MODALITÉS D'ADRESSAGE

Contact téléphonique ou mail à l'équipe soignante de l'EMR (*cf annuaire interne*).  
Validation médicale nécessaire d'un psychiatre de l'EPSM.

L'Équipe Mobile de Réhabilitation psychosociale (EMR) intervient sur **l'ensemble du département** afin de proposer à l'usager un accompagnement individualisé pour sa **réinsertion globale**, en lien avec ses objectifs pour son rétablissement.

Les interventions de l'EMR visent à aider les personnes souffrant de troubles psychiques à **se rétablir**, en se basant sur les **capacités préservées des personnes** et en les utilisant pour **palier au mieux les déficits induits par leurs troubles**. La réhabilitation repose sur l'idée que toute personne est capable d'évoluer vers un projet de vie choisi à travers le concept d'empowerment\*.



Centre de soins Pradier, 35 bis rue James Pradier, 72000 Le Mans

\*L'empowerment désigne le processus par lequel une personne reprend du pouvoir sur sa vie : sur ses choix, ses décisions, son parcours.

Dans ses missions, l'EMR accompagne de **manière individuelle** le projet de réhabilitation psychosociale du patient : dans ses **projets de vie** (logement, travail, activité socialisante, etc.) et/ou dans la **gestion du quotidien** (entretien du logement, gestion des déplacements, repérage spatio-temporel, etc.) et/ou dans ses **relations** (lutte contre l'isolement social) et/ou dans la **gestion de sa santé** (alimentation, hygiène, favoriser l'accès aux soins somatiques et psychiatriques, etc.)

L'EMR est composée d'une équipe pluri-professionnelle (psychiatre, cadre de santé, neuropsychologue, secrétaire médical, ergothérapeute, assistant.es social.es, infirmier.es, aides soignant.es, médiateur santé pair).

L'équipe de l'EMR projette une file active de **225 usagers** accompagnés sur l'ensemble du département.

### Et après... ?

L'EMR verra son QG déplacé à proximité du futur Centre Ambulatoire de Psychiatrie Adulte (CAPA) situé boulevard Demorieux au Mans à l'horizon 2028. Les **interventions continueront de se déployer sur l'ensemble du département**. L'EMR s'articulera avec les évolutions des projets du CRPS et des unités d'hospitalisation complète filiarisées autour de la réhabilitation (unités très long cours – UTLC).



## L'Équipe Mobile Psychiatrique d'Accompagnement à Domicile (EMPAD)

L'Équipe Mobile Psychiatrique d'Accompagnement à Domicile (EMPAD) est une équipe pluri-professionnelle qui intervient sur un territoire délimité de la Sarthe afin d'**assurer des soins post projet de réhabilitation psychosociale** et d'accompagner les patients en les aidant à **surmonter des évènements ponctuels** susceptibles de générer une déstabilisation psychique.

# Le Service Psychiatrique de Particulière Intensité à Domicile (SPPID)

## HORAIRES D'OUVERTURE

 Lundi au vendredi  9h00 - 17h00

 Samedi, dimanche et jours fériés  9h00 - 17h00

## MODALITÉS D'ADRESSAGE

Prise de contact direct avec le secrétariat médical du CMP correspondant (cf *annuaire interne*).

Le SPPID s'adresse à des personnes en situation de **crise psychique**, de **décompensation psychique aiguë ou subaiguë** afin de leur permettre de recevoir des soins psychiatriques intensifs tout en restant dans leur environnement et maintenir le lien avec son entourage et ses habitudes de vie.

Le SPPID intervient pour les **usagers qui habitent dans la zone urbaine** (Le Mans et sa couronne périphérique proche de 20 minutes de trajet), **sur le lieu de vie du patient**.

La prise en charge est individualisée avec un projet thérapeutique conjoint élaboré avec l'équipe pluridisciplinaire et réévalué de manière bihebdomadaire. Le nombre et la fréquence des visites au domicile sont adaptés à l'état clinique et aux besoins des

patients. La prise en charge se fait avec l'accord du patient mais n'exclut pas la possibilité d'accueillir des patients en programme de soins.

Les usagers bénéficient de soins délivrés par une équipe pluridisciplinaire (psychiatre, cadre de santé, infirmier.es, psychologue, secrétaire médicale, assistant.e social.e).

Les interventions se font principalement en **binôme au domicile des usagers**.

Le SPPID peut prendre en charge **12 patients** dans sa file active. La durée de prise en charge est convenue pour deux semaines suite à l'admission, renouvelable deux semaines supplémentaires si besoin soit au total **4 semaines maximales de prise en charge continue**.

 Site d'Oyon, îlot B, 4 ter boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72100 Le Mans

## Et après... ?

Le SPPID verra son QG maintenu à proximité du futur Centre Ambulatoire de Psychiatrie Adulte (CAPA) situé boulevard Demorieux au Mans à l'horizon 2028.

Les **interventions continueront de se déployer sur l'ensemble du secteur de la zone urbaine et périurbaine du Mans**.

## L'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP)

L'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) et la Permanence d'Accès aux Soins de Santé dans le champ de la psychiatrie (PASS-Psy)\* travaillent en étroite collaboration dans le but de **favoriser l'accès aux soins des personnes en situation de précarité sociale présentant une souffrance psychique ou des troubles psychiatriques** et de soutenir les acteurs de première ligne, professionnels ou bénévoles des champs sanitaire et social.

### HORAIRES D'OUVERTURE



Lundi au vendredi



9h00 - 17h00

### MODALITÉS D'ADRESSAGE

Pas d'adressage possible.

Les interventions de l'EMPP se déploient sur **l'ensemble du département** et visent les **personnes à partir de 16 ans**, en situation de **grande précarité et d'exclusion** comme : les grands désocialisés, les gens du voyage, les jeunes en errance sociale, les personnes en rupture de soins, les femmes isolées, etc.

La mission principale est d'**aller à la rencontre de ces personnes** afin de faciliter l'accès aux soins, de permettre une évaluation et une orientation adaptée vers les dispositifs de soins.

Les EMPP ne se substituent pas aux dispositifs de droit commun mais doivent assurer une fonction d'interface entre les secteurs de psychiatrie et les équipes sanitaires et sociales afin de **faciliter l'élaboration de prises en charge coordonnées**.

L'EMPP est composée d'une équipe pluri-professionnelle (psychiatre, cadre de santé, psychologues, secrétaire médicale, assistant.es social.es, infirmier.es).



194 Avenue Rubillard, bât. Fontenoy, Niveau 1, Consultation,  
72000 Le Mans *(sur le site du Centre Hospitalier du Mans)*

\*Voir PASS-Psy page 27



# La Consultation Rapide d'Évaluation Psychiatrique (CREP)

## MODALITÉS D'ADRESSAGE

Prise de contact direct avec le secrétariat médical en charge de la CREP (*cf annuaire interne*).

La CREP est un **dispositif de soins non permanent à l'année** et qui peut être mis en place en fonction des ressources médicales disponibles.

Il s'agit d'un dispositif de soins **intersectoriel** du pôle ambulatoire qui **permet d'assurer des consultations psychiatriques non programmées, réactives en termes de délai par rapport à la demande**.

Ses objectifs principaux sont les suivants :

- améliorer l'accès aux soins, réduire les passages aux urgences du Centre Hospitalier du Mans
- éviter les hospitalisations complètes et réduire leur durée
- apporter une réponse et une évaluation psychiatrique dans des délais courts

La CREP ne s'inscrit pas dans un suivi psychiatrique régulier. Elle a vocation à être **ponctuelle** et à **réorienter le patient vers son secteur de référence si besoin**.



Localisée sur un des CMP de la zone urbaine du Mans, habituellement sur le site Hélène Chaigneau, 14 rue Monthéard, 72100 Le Mans

# Les services de soins spécialisés pour des filières de soins spécifiques

## La consultation spécialisée en Santé Mentale Exil et Précarité (SMEP)

### MODALITÉS D'ADRESSAGE

Prise de contact direct avec le secrétariat médical en charge de la SMEP  
(cf annuaire interne).

Le pôle ambulatoire propose également un lieu de consultation spécialisé en santé mentale exil et précarité.

La consultation SMEP est composée d'une équipe pluri-professionnelle (psychiatre, cadre de santé, psychologues, infirmier.es, assistant.es social.es, secrétaire).

Elle **favorise l'accès à des soins** en santé mentale pour les **populations en situation d'exil, âgées de 16 ans et plus**.

Les usagers suivis par la consultation SMEP bénéficient d'une attention toute particulière portée sur **l'accès et le maintien des droits à une couverture sociale, d'information sur les procédures administratives et juridiques complexes** (demande d'asile, titres de séjour, etc.) en lien avec leur **parcours de vie complexe**.

Les critères d'inclusion pour cette consultation sont :

- l'absence de logement personnel et stable
- la présence d'un traumatisme lié à un parcours d'exil
- l'absence de suivi engagé sur un CMP

Les spécificités du travail avec un public migrant sont la réalisation d'entretiens avec interprétariat, une nécessaire prise en compte de la différence culturelle, une clinique psychiatrique particulière liée au parcours migratoire et aux troubles mentaux associés.

 194 Av. Rubillard, Pavillon Widal, 72000 Le Mans

---

## Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP)

---

Le centre pénitentiaire des Croisettes se compose d'une **maison d'arrêt**, d'une **Structure d'Accompagnement vers la Sortie (SAS)** et d'un **quartier de semi-liberté**.

L'Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP) est une structure implantée dans la maison d'arrêt des Croisettes pour **assurer la continuité des soins somatiques et psychiatriques des personnes incarcérées**.

L'USMP est composée de professionnels du CHM (établissement support) et de l'EPSM de la Sarthe.

Sur le plan psychiatrique, elle **prend en charge les troubles psychiques des détenus**, qu'ils soient préexistants à l'incarcération ou apparus en détention. L'équipe pluridisciplinaire assure des **consultations d'évaluation**, des **suivis thérapeutiques**, des **activités thérapeutiques** et peut intervenir en urgence au sein de la maison d'arrêt. L'objectif est à la fois le **soin**, la **prévention des décompensations** et **l'accompagnement** dans un cadre souvent **marqué par l'isolement**, la **rupture sociale** et le **stress carcéral**.

L'équipe médico-soignante psychiatrique est composée d'un.e psychiatre, de psychologues, d'infirmier.es, d'un.e ergothérapeute et d'un.e cadre de santé. Ils interviennent principalement sur l'USMP, mais également sur l'USSAS (Unité Sanitaire de la Structure d'Accompagnement vers la Sortie) et ponctuellement au Centre Hospitalier du Mans dans les locaux de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité pour réaliser des consultations extra-carcérales.



Rue Cesare Beccaria, 72190 Coulaines

---

## Permanence d'Accès aux Soins de Santé dans le champ de la psychiatrie (PASS-Psy)

---

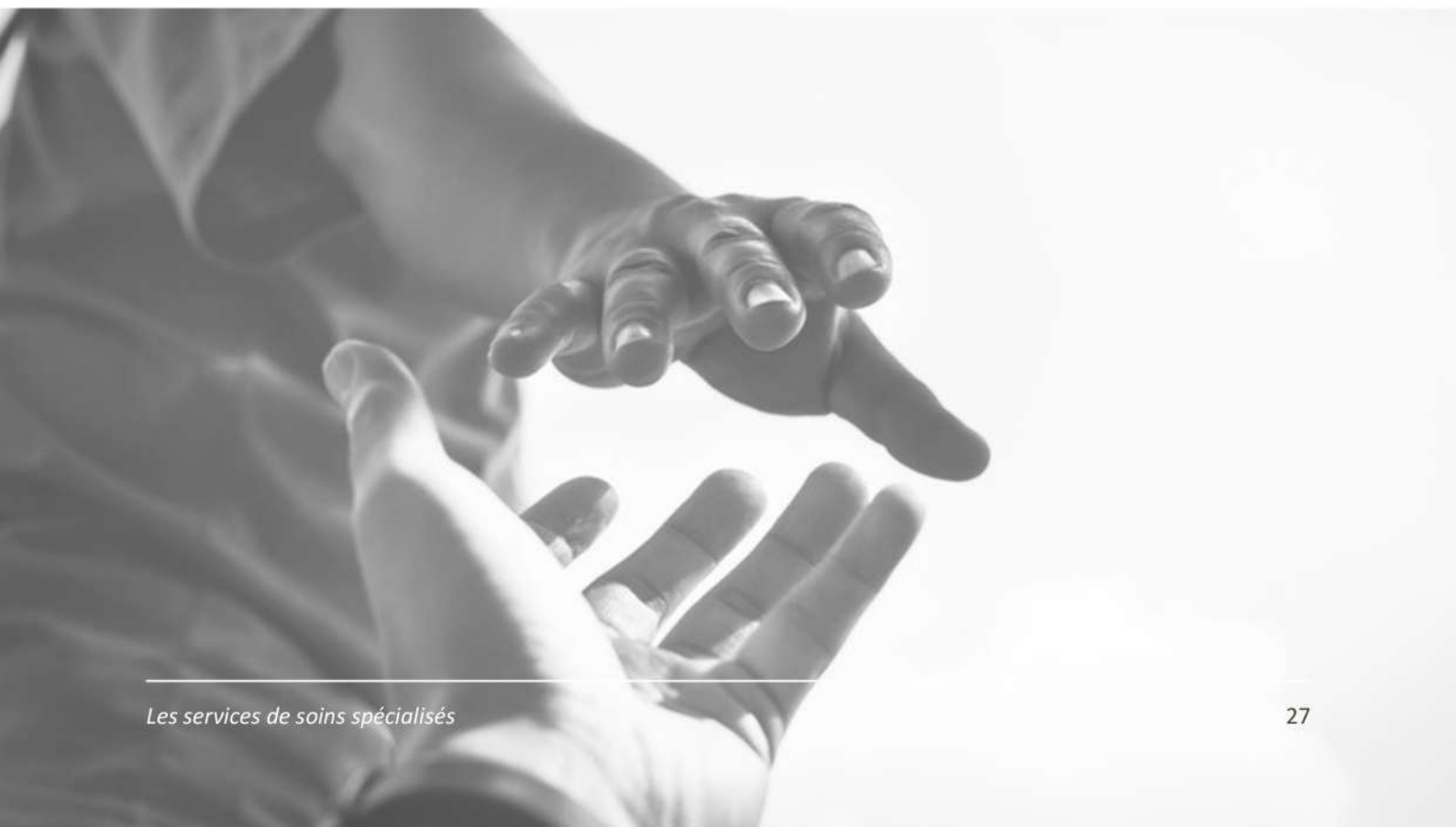
### MODALITÉS D'ADRESSAGE

Contact téléphonique avec le secrétariat médical de l'EMPP Pass-Psy (*cf annuaire interne*).  
Validation médicale nécessaire d'un psychiatre de l'EPSM.

La PASS PSY a pour rôle de **faciliter l'accès aux soins psychiatriques** et à la **couverture sociale** pour les **personnes en situation de précarité** ayant un défaut de couverture sociale, dans l'attente de la réouverture de leurs droits.

### Et après... ?

L'EMPP/PASS-Psy a pour projet de **se déployer plus largement** sur **l'ensemble du territoire sarthois**, de mieux **se faire connaître des partenaires extérieurs**, tout en retrouvant la mission fondamentale d'une EMPP via la création de la consultation SMEP, de rendre plus équitable l'accès à un traitement psychotrope en conventionnant avec de nouvelles pharmacies pour la PASS-Psy.





**EPSM**  
**de la Sarthe**  
Établissement Public de Santé Mentale

## EPSM DE LA SARTHE

20 av. du 19 mars 1962  
BP 50004  
72703 Allonnes Cédex

Standard : 02 43 43 51 51



Site internet : [epsm-sarthe.fr](http://epsm-sarthe.fr)

